

Décision CODEP-CLG-2022-019689 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 15 avril 2022 portant nominations et cessations de fonctions à l'Autorité de sûreté nucléaire

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-13;

Vu la loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017 modifiée portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes, notamment son article 16 ;

Vu la décision n° 2012-DC-0256 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2012 modifiée portant organisation des services de l'Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision CODEP-CLG-2018-025197 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 mai 2018 modifiée portant organisation des services centraux et des divisions territoriales de l'Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2018-DC-0644 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 octobre 2018 portant adoption du règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2019-DC-0668 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 23 avril 2019 portant délégation de pouvoirs au président pour prendre certaines décisions ;

Décide :

Article 1er

À compter du 20 avril 2022, Monsieur Pierre BOIS est nommé directeur général adjoint, en remplacement de Madame Anne-Cécile RIGAIL, appelée à d'autres fonctions. À la même date, il est mis fin à ses fonctions de chef de la division de Strasbourg.

Article 2

À compter du 20 avril 2022, Madame Camille PERIER-METZ est nommée cheffe de la division de Strasbourg, en remplacement de Monsieur Pierre BOIS.

Article 3

À compter du 2 mai 2022, Monsieur Gaëtan LAFFORGUE-MARMET est nommé chef de la division de Caen, en remplacement de Monsieur Adrien MANCHON, appelé à d'autres fonctions.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 15 avril 2022.

Pour le président de l'Autorité de sûreté nucléaire et par délégation, le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Olivier GUPTA